

POINT DE VUE

À quand l'indépendance pour les médias publics africains ?

*Informer sans prendre parti, divertir et éduquer tous les citoyens, telle est la mission usuellement attribuée aux médias publics dans les démocraties. L'intérêt collectif est donc censé être au cœur de toutes leurs initiatives. Mais en Afrique, les priorités de certains semblent plutôt s'aligner sur celles du pouvoir en place. Par **Ayoub Sow***

Prawny / Dsndm-Videolar



La majorité des pays francophones d'Afrique sont indépendants depuis 60 ans. La plupart sont démocratiques depuis 30 ans et disposent d'au moins une chaîne de télévision publique depuis 40 ans. Ils bénéficient des infrastructures matérielles et juridiques qui garantissent en principe la liberté d'expression, l'accessibilité aux services audiovisuels publics et un environnement propice à l'indépendance des journalistes. Mais le tableau est moins attrayant au regard des pratiques observables : les examiner sur place montre que les gouvernements restent lourdement présents dans la gestion et l'orientation des médias publics.

Cette réflexion est centrée sur deux chaînes de télévision publiques, dont l'examen de certaines éditions du journal de 20 h montre

l'écart avec les principes affirmés. Il s'agit des premières chaînes nationales de la Côte d'Ivoire, RTI1¹ et du Mali, ORTM1², assez représentatives du fonctionnement de la plus grande partie de l'écosystème médiatique public ouest-africain.

Depuis leur lancement, ces médias sont restés dominants dans l'audiovisuel de leur pays respectif, grâce surtout aux ressources provenant de leur financement public. En raison du retard de la transition numérique de ces pays, ils parviennent, avec des émetteurs permettant une couverture nationale, à toucher un territoire bien plus important que leurs concurrents privés.

Dans les grandes villes, où le choix est plus ouvert, il ressort d'entretiens menés dans des groupes de discussion que rares sont les citoyens qui visionnent les chaînes publiques. Les jeunes, les personnes âgées, les enfants et les amateurs de sports disent ne pas être intéressés par leurs programmes. Ces chaînes généralistes ont du mal à satisfaire les attentes des différents segments de la population, malgré la création d'autres chaînes publiques telles que ORTM2 et RTI2, toutes deux consacrées à la jeunesse. Pendant que les enfants préfèrent regarder des stations étrangères spécialisées à défaut d'apprécier les contenus

¹ Radiodiffusion Télévision Ivoirienne 1.

² Office de Radiodiffusion Télévision du Mali 1.

proposés localement, les amateurs de sport ne peuvent suivre la plupart des rencontres sportives : les diffuseurs publics peinent à couvrir des matchs des équipes nationales disputés à l'extérieur. Depuis le déferlement des chaînes privées, toutes ces catégories de publics trouvent leur contenu chez les diffuseurs privés, aux premiers rangs desquels ceux qui diffusent des programmes religieux.

L'analyse des contenus de ces chaînes montre qu'elles ne font la plupart du temps peu, voire aucune place aux critiques du gouvernement.

Face à cette concurrence, les médias de service public ne cessent de perdre leur audience. « *Nous ne visionnons la télévision d'État que par nécessité administrative* », déplore un étudiant ivoirien. Un sentiment largement partagé au Mali, où de nombreux ruraux suivent ORTM1 à défaut d'une autre option. Et même dans les villages, certains préfèrent s'en passer : « *ce n'est que par accident que ce machin apparaît sur mon écran* », grogne l'un d'eux.

Missions affichées et pratiques ordinaires

Conformément à la constitution des deux pays, tous les citoyens ont droit à la réception de ces médias et les administrateurs publics soulignent leurs efforts afin de respecter ce droit. Cependant, l'accessibilité des télévisions publiques paraît être à sens unique. Des acteurs de l'opposition politique estiment pour leur part que le droit à la parole n'est reconnu qu'en fonction du contenu du discours et de l'orientation politique du locuteur. L'analyse des contenus de ces chaînes montre qu'elles ne font la plupart du temps peu, voire aucune place aux critiques du gouvernement. Celles-ci ne trouvent de relais que chez les diffuseurs privés qui échappent au filtrage systématique des informations.

La valorisation de la culture locale, le diversissement de la population, le développement

et la promotion du pays et l'accessibilité de l'information aux citoyens, n'en font pas moins partie des objectifs affichés par tous ces diffuseurs publics. Ils s'identifient comme « *des médias au service du peuple* », du fait de leur mandat mais aussi de leur financement, dont la grande partie provient des cotisations (impôts) des particuliers et d'un infime revenu publicitaire. Leur slogan donne de ce fait à penser qu'ils n'existent que pour le peuple dans toute sa diversité. Alors que l'ORTM1 affiche « *la passion du service public* », sa voisine RTI1 s'est donné comme slogan depuis la fin de la crise postélectorale de 2011 « *la chaîne qui rassemble* ». Un message fort pour redorer son image : son ancien slogan « *voir et entendre sous tous les horizons* » s'était vidé de son sens alors qu'elle était considérée comme l'instrument de propagande du régime de l'ancien chef de l'État, Laurent Gbagbo.

Cependant, si l'on attribue entre autres au journalisme un rôle de contre-pouvoir impartial, la pratique ouest-africaine demeure éloignée de cette exigence. Les diffuseurs publics ne manquent certes pas de journalistes expérimentés. Beaucoup font partie de la crème des professionnels de leur pays, mais la plupart se plient, souvent malgré eux, aux pratiques discutables qui rongent leur profession, regrette Issa Fakaba Sissoko, journaliste et ancien responsable syndical. Si certains troquent volontiers leur savoir-faire contre des promotions, bien d'autres ne s'y résignent que par crainte de perdre leur gagne-pain, tiraillés entre leurs valeurs professionnelles et la nécessité de nourrir leur famille. Ceux qui s'opposent au système de gouvernement bien hiérarchisé s'exposent en effet à des risques conséquents. Quand des milliers de chômeurs n'attendent qu'un poste libre, ceux qui ont eu « la chance » d'être dans le navire avec une retraite assurée auraient beaucoup à perdre en ramant à contre-courant. La couverture de l'actualité politique, et même celle des faits-divers, témoignent de cette situation.

Un JT sous influence

En 2017, le projet de révision constitutionnelle du gouvernement malien, rejeté par des organisations de la société civile et les partis

politiques de l'opposition, fut pleinement soutenu par le groupe ORTM, qui s'est largement abstenu de couvrir les marches et meetings des protestataires. Le diffuseur public a choisi d'être dans un camp de l'événement au lieu d'être le reflet de son ensemble. « *La chaîne nationale s'est alignée derrière son maître* », fulminaient des organisateurs rencontrés lors des manifestations qu'elle a censurées.

Ce projet de loi a divisé la population en deux clans. Les partisans du « oui », favorables au projet, scandaient *Anson-na* (« On est d'accord ») contre les opposants qui criaient *An tè a bana* (« On n'est pas d'accord, c'est tout »). Le 15 juillet 2017, le mouvement *An tè a bana* a pu mobiliser des dizaines de milliers de manifestants à Bamako et à l'intérieur du pays. Sur place, impossible de voir la limite de la marée humaine qui scandait « non » le long du boulevard de l'Indépendance à Bamako. Bien que la marche, pacifique, ait été organisée à 15 minutes de marche de l'ORTM, pas la moindre brève n'y a été consacrée dans son journal télévisé de 20 h. Les manifestants n'ont pu compter que sur des chaînes privées locales et les télévisions internationales, ainsi que sur les réseaux sociaux, pour donner écho à leur voix. Pourtant, la plupart des reportages anodins diffusés lors de ce JT de 45 minutes ne pouvaient rivaliser avec la valeur informative de cette mobilisation. Une valeur suffisamment évidente pour qu'un stagiaire imprudent soit capable de la rappeler lors de la conférence de rédaction, au cas où le rédacteur en chef l'aurait omise. À la place de l'événement saillant de l'actualité nationale du jour, l'ORTM a préféré ressortir des sujets de son marbre. Le téléspectateur pouvait ainsi s'étonner de voir un reportage, décalé de deux semaines³, portant sur le non-respect de l'interdiction du plastique.

On trouvait dans ce même journal d'autres signes surprenants de proximité avec le gou-

vernement. Dans un sujet consacré à la saisie de 952 kilogrammes de stupéfiants par la police nationale, comme dans tous les reportages du genre, on aperçoit dans les locaux du commissariat un figurant insolite que les fidèles téléspectateurs des prouesses de la police ont coutume de voir sans réellement connaître son rôle. Ce civil dans l'ombre des policiers n'est autre que le chargé de communication du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, le chef d'orchestre de la médiatisation de ses activités.

Selon des journalistes questionnés sur l'ingérence administrative des chargés de communication, cet ancien journaliste, en plus du choix des reporters chargés de traiter les

*Ce civil dans l'ombre
des policiers n'est
autre que le chargé
de communication du
ministère de la Sécurité.*

informations qu'il gère, n'hésite pas à définir l'angle de traitement de ses ex-confrères de l'ORTM mobilisés pour la couverture des communications du département. « *Certains chargés de communica-*

tion se permettent de suivre le reporter jusqu'à la salle de montage pour leur donner des instructions », confie un reporter de la chaîne.

Toujours dans la même édition JT, à la 31^e minute, une brève annonce la tenue d'une réunion en France pour soutenir la révision constitutionnelle malienne. La rencontre est réannoncée pour boucler le journal. On aperçoit dans la salle des responsables du parti au pouvoir, mais moins d'une centaine de participants.

L'objectif de ce segment qui vise, selon le présentateur du journal, à « *informer l'opinion nationale des biens fondés du projet* », semble surtout être d'en convaincre les téléspectateurs. Certains pourraient cependant être surpris de remarquer qu'il s'avère plus facile pour l'ORTM de couvrir une modeste mobilisation organisée à l'extérieur du pays que celle se déroulant à quelques encablures de ses locaux.

Le pouvoir a beau vouloir cacher l'ampleur de la manifestation de Bamako, c'est sans compter sur l'existence des médias privés et

³ La journée mondiale sans sac plastique était célébrée le 3 juillet.

internationaux et celle d'internet. À l'ère du numérique, quelle qu'en soit la puissance du pouvoir en place, la censure n'est plus une mince affaire. Mais elle reste une tradition : bien souvent, les anciens opposants politiques qui ont accédé au pouvoir n'ont pas manqué d'étouffer à leur tour les opinions contradictoires. Ils trouvent manifestement leur confort dans le système qui, par le passé, les a longtemps muselés. « *Il est malheureux de constater que les hommes ne prennent pas l'exemple sur leur vécu* », disait Stéphane Hessel.

Depuis l'avènement de la démocratie, les critiques ne cessent à l'encontre des médias publics, que la société civile et l'opposition politique jugent incapables de produire des débats contradictoires. Cette critique semble loin d'être une singularité malienne. Elle est la marque de fabrique de la plupart des gouvernements francophones de ce continent.

La RTI1, tribune convoitée

Par son fonctionnement, on peut observer que la RTI1 est une sorte d'ORTM1 à l'ivoirienne, mais dans un contexte plus tendu. Son journal de 20 h du 30 décembre 2019 ne donne la parole qu'aux proches du régime pour porter des accusations de tentative de déstabilisation de l'État et de détournement de derniers

Ayant perdu tout contrôle sur le pays, il misait encore sur la télévision pour continuer à incarner l'image de président de la République.

publics contre l'opposant politique Guillaume Soro. Une édition consacrée à la promotion du chef de l'État et au dénigrement de son ex-dauphin, devenu trop ambitieux. Le JT ne laisse aucune place d'expression aux proches de l'accusé pour donner leur version des faits.

La volonté de contrôler la RTI1, symbole de la présidence ivoirienne, ne date pas d'hier. Depuis le décès de Félix Houphouët-Boigny



D.R.

en décembre 1993, ses différents successeurs ont voulu tour à tour maîtriser ces mass media pour asseoir leur légitimité. Le 24 décembre 1999, le général Robert Guéï⁴ annonçait sur ce canal le renversement du président Henri Konan Bédié par un coup d'État. Le 19 septembre 2002, le corps sans vie de ce présumé putschiste fut exposé sur le même média, à la suite d'un autre renversement. Au cœur de la crise postélectorale de 2011, l'actuel président, Alassane Dramane Ouattara, voulait coûte que coûte conquérir RTI1, avant même d'arriver à bout de son prédécesseur. Ce dernier, Laurent Gbagbo, s'était accroché à ce médium jusqu'à sa capitulation. Retranché dans sa résidence présidentielle, ayant perdu tout contrôle sur le pays, il misait encore sur la télévision pour continuer à incarner l'image de président de la République.

Face à la censure et aux infox de la chaîne généraliste d'État, Ouattara lance le 22 janvier 2011 son propre canal de diffusion, la TCI (Télévision Côte d'Ivoire). Les équipes des deux médias font dès lors figure de soldats mobilisés sur le front de la propagande pour abattre l'adversaire devant les projecteurs.

⁴ Président de la République de Côte d'Ivoire en 1999 et 2000.

Pendant que les rebelles proches de Ouattara et militaires fidèles à Gbagbo s'entretuent dans les rues, les journalistes interposés appuient sur la gâchette médiatique. La RTI1 censure Ouattara ; la TCI mise sur la diffusion d'images horribles de combats sans merci. Des crimes à charge du camp adverse...

Quoiqu'ils ne constituent guère un véritable pouvoir, les médias sont tout de même un outil de manipulation des citoyens, surtout les moins instruits. Le politique qui passe sur la chaîne nationale paraît crédible. *« Je me suis beaucoup battu, mais malheureusement je suis obligé de reconnaître aujourd'hui que j'ai un peu échoué. J'avais en face des adversaires qui, pour nous combattre, ont utilisé des médias comme la télévision nationale, qui disait le contraire de tout ce que nous disions dans nos chansons. Or, beaucoup de gens pensent que la vérité vient de la télévision⁵ »,* déplore le chanteur ivoirien de reggae, Tiken Jah Fakoly, exilé au Mali depuis 2003, en raison de ses titres engagés.

C'est sur cette lancée qu'à chaque prononciamento, la télévision nationale figure sur la liste des premiers sites à conquérir. Un putsch sérieux doit s'annoncer sur la première chaîne. Ni le coup d'État de mars 2012 au Mali, ni même celui avorté de 2019 au Gabon n'ont fait exception à la règle.

Un ombudsman pour restaurer la confiance

Depuis février 2014, le groupe RTI est sous la supervision éthique de Ibrahim Koné, le médiateur de l'information et des programmes. Ses missions, telles qu'indiquées sur sa page Facebook, sont entre autres de *« servir d'interface entre le public et la RTI ; donner de la visibilité aux questionnements et aux critiques du public »*. Il doit aussi veiller à ce *« que le programme qui est produit sur les chaînes*

soit dans l'intérêt supérieur de la majorité des Ivoiriens » car, affirme-t-il, *« la RTI service public ne doit pas être réservée à la satisfaction de quelques-uns »*. Ce qui laisse entendre qu'il l'était avant sa nomination. Cette désignation fut une lueur d'espoir pour non seulement les Ivoiriens, mais pour tous les professionnels de la sous-région.

Elle fut également une source d'espérance pour les consommateurs des radiodiffuseurs publics des pays qui évoluent dans le même championnat de « média manipulation » que la Côte d'Ivoire. Dans les échanges que j'ai eus avec elle, son équipe n'a pas manqué de souligner que : *« M. Koné est le premier médiateur en Afrique de l'Ouest »*. Sa performance semble cependant contrastée du point de vue de certains téléspectateurs du groupe RTI.

Pourtant, l'ancien secrétaire général du Conseil national de la communication audiovisuelle, ne manque pas d'expérience en la matière. Mais sa procédure de désignation n'échappe pas à l'escalier hiérarchique de la chaîne dont il est censé superviser les contenus. Il est nommé à ce poste renouvelable par le conseil d'administration de la RTI qui peut indirectement exercer sa pression sur lui. N'ayant ni droit de regard sur la ligne éditoriale ni pouvoir de sanction symbolique sur le personnel, il se limite à faire remonter à la direction les remarques des auditeurs dont la plupart ne captent la RTI1 que pour quelques émissions locales de divertissement.

Bien que ses possibilités soient assez limitées – *« Il n'est ni la police, ni le gendarme de la ligne éditoriale, ni le censeur, ni le contrôleur »*, précise clairement sa page – ce précurseur permet d'espérer que des postes similaires, mais plus autonomes, soient créés dans les États voisins.

Couper le cordon ombilical

Sans un véritable changement fonctionnel, l'effet de la mondialisation par le biais des

⁵ François Bensignor, « Tiken Jah Fakoly, l'exil forcé du chanteur ivoirien », *Hommes & Migrations*, n°1241, janvier-février 2003, p. 115.

chaînes satellitaires assombrit l'avenir des fournisseurs traditionnels, dont les concurrents se multiplient et dont la crédibilité reste basse. Pour se libérer de l'influence du pouvoir, que celui-ci peine à relâcher spontanément, et ainsi mieux refléter la diversité d'opinion de leurs publics, la voie pourrait passer par une association structurée des professionnels. « *Nous n'avons pas au Mali un syndicat de journalistes fort* », regrette Ramata Diaouré, la présidente de la section malienne de l'Union internationale de la presse francophone. Une organisation robuste pourrait explorer de nouvelles avenues pour un financement stable et autonome du journalisme. Elle pourrait aussi militer pour que les dirigeants de ces institutions médiatiques ne soient plus nommés directement par le régime et relèvent d'une instance de désignation incluant les journalistes, voire les consommateurs des médias.

Pendant que les luttes internes déchirent la profession, les pratiques de musèlement des gouvernements piétinent sa légitimité.

La profession souffre d'un déficit de synergie. La plupart des journalistes veulent leur propre média, d'où l'explosion de titres en un temps record. Depuis la privatisation du secteur médiatique de 1992 à 2020, le Mali est passé de quelques médias privés clandestins à 376 radios, 30 chaînes de télédiffusion⁶ et une centaine de titres de presse. Une croissance défavorable à l'émergence de médias puissants. Toutes ces radios sont concentrées dans près de 350 des 703 communes du Mali, soulignait Fodié Touré, le président de la Haute autorité de la communication (HAC) tout en espérant que le lancement prochain de 159 nouvelles stations corrigerait « *un déséquilibre qui sonne comme une injustice*⁷ ».

⁶ Ce décompte de la HAC ne comptabilise pas les radios clandestines et les 159 fréquences accordées à la suite de l'appel à candidatures du 26 septembre 2019.

⁷ Aminata Dindi Sissoko. « Mali, services privés

Par ailleurs, la multiplication des supports sur un marché limité peut accentuer le risque, endémique, de compromission financière. Au Mali, moins de 5 médias privés parviennent à assurer un salaire raisonnable à leur personnel. Certains n'emploient que leur fondateur. « *Il y a des journaux qui se résument à leur patron. Sur 100 journaux, vous trouverez une dizaine qui a une rédaction composée d'au moins 5 personnes. Sinon pour le reste, c'est le directeur de publication et un de ses amis d'enfance* », regrette Bandiougou Danté, le président de l'Union des radios et télévisions libres du Mali, sur un plateau télé dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse.

Certains étudiants possèdent leur titre professionnel avant même la fin de leur formation. L'hémorragie interne au sein du journalisme ne joue pas en faveur de ses acteurs. Éparpillés, ils sont fragiles et manipulables. Les plus influents d'entre eux sont la plupart du temps ceux qu'on croise dans les bureaux politiques.

Pendant que les luttes internes déchirent la profession, les pratiques de musèlement des gouvernements piétinent sa légitimité. L'énergie qui pourrait être déployée par les journalistes pour défendre leur liberté est consacrée à une rivalité fratricide. Or, la solution ne viendra sans doute pas des responsables politiques, qui ne voient pas d'intérêt immédiat dans la liberté des médias publics. Elle viendra plutôt des journalistes eux-mêmes si ce n'est, miraculeusement, de la société civile⁸. Aux journalistes des télévisions publiques de conquérir leur autonomie... ■

Ayoub Sow est doctorant à l'Université Côte d'Azur.

de radiodiffusion sonore : la HAC accorde 159 nouvelles fréquences » [En ligne], *L'Essor*, 26.12.2019.

⁸ En Afrique francophone, la notion de société civile reste une expression à définir. Ses acteurs sont aussi les animateurs de la vie politique. La couleur est floue.